

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

AC2F -33
BARBOT Marthe
05.56.05.34.98
contact@ac2f.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Tout salarié non électricien réalisant des interventions sur des circuits terminaux (maxi 400V et 32A courant alternatif), réalisant des manoeuvres de matériel électrique pour réarmer un disjoncteur, relais thermique, mettre hors ou sous tension un équipement... Aucune connaissance en électricité n'est demandée mais les personnes doivent être capables de comprendre les instructions de sécurité.

Prérequis pédagogiques :

Avoir obtenu une habilitation dans les trois ans en BS et/ou BE et/ou HEM

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Connaître les dangers de l'électricité, Connaître les distances et les zones d'environnement, Connaître la limite des opérations d'ordre non électrique, les appareillages électriques, Savoir reconnaître et repérer un environnement ou un local à risque, Savoir se déplacer et évoluer dans cet environnement. Module BS : Connaître la limite des interventions BT élémentaires et les procédures d'intervention, Réaliser une intervention de remplacement, de raccordement (mise hors tension + VAT). Module BE/HE Manoeuvre : Connaître la limite des manoeuvres, Réaliser des manoeuvres d'exploitation ou de consignation.

Contenu et modalités d'organisation

TRONC COMMUN N°1 NOTIONS D'ÉLECTRICITÉ Grandeurs électriques, courant, tension, résistance, puissance, alternatif et continu. RISQUES ÉLECTRIQUES Électrisation, électrocution, brûlure, incendie et explosion, Risques liés à l'utilisation et la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement. DOMAINES DE TENSION ET HABILITATIONS Zones d'environnement et limites, principes et définitions des symboles d'habilitation. Prescriptions associées aux zones de travail, Protections collectives Conduite à tenir en cas d'accident corporel, en cas d'incendie dans un environnement électrique. MODULE BS Limites de l'habilitation BS, Informations et documents à échanger ou à transmettre au chargé d'exploitation électrique. Identifier le chargé d'exploitation et échanger les informations nécessaires. Respecter les instructions données. Rendre compte de son activité. Fonctions des matériels électriques des domaines de tension TBT, BT, Moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation, Séquences de la mise en sécurité d'un circuit Mettre hors/sous tension, réaliser la VAT, Procédures de remplacement et de raccordement. Validation de la formation. Évaluation des connaissances théoriques et pratiques. Une attestation de stage avec un avis d'habilitation est adressée à l'employeur afin qu'il puisse délivrer un titre d'habilitation.

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**
Commentaires sur la parcours personnalisable **Durée exacte 10 h 30**

Validation(s) Visée(s)

Habilitation électrique BS chargé d'intervention élémentaire, basse tension - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique BE manoeuvre chargé d'opérations spécifiques, basse tension - Sans niveau spécifique
Habilitation électrique HE manoeuvre chargé d'opérations spécifiques, haute tension - Sans niveau spécifique

Et après ?

Suite de parcours

Habilitation électrique nécessaire pour tous métiers en voisinage avec l'électricité (peintre, agent de maintenance, de nettoyage, vendeur de luminaire, de cuisine, ect)

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00083150	du 01/02/2018 au 31/12/2023	Eysines (33)	AC2F -33		Non éligible	FPC